

École primaire de Bellefois,

24 place de la Liberté, 86170 Neuville-de-Poitou

☎ : 05 49 51 29 38 - ✉ : ce.0861282b@ac-poitiers.fr

Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 5 novembre 2015

→ **Participants** (☑ : présent ; ☐ : excusé)

Représentants des parents d'élèves	Éducation nationale	Collectivité	Autres participants
Mme Corbet (Tit.) ☑	Président	Présidente du SIVOS	DDEN
M. Dercourt (Tit.) ☐	M. Wolff ☑	Mme Saint-Pé ☐	Mme Dilet
Mme Désobeaux Brégeat (Tit.) ☐	Enseignants	Vice président du SIVOS	
Mme Foumangoye (Tit.) ☑	Mme Brunet ☑	M. Gélin ☑	
Mme Lample-Opéré (Tit.) ☑	Mme Egal ☑		
Mme Redien (Tit.) ☑	Mme Dreulle ☑	Représentant de la Mairie de Neuville-de-Poitou	
Mme Souchaud (Tit.) ☑	Mme Hamon ☑	M. Praud ☑	
Mme Beaufreton (Suppl.) ☐	Mme Lamoureux ☑		
Mme Genty (Suppl.) ☑	Mme Maury ☑		
Mme Guillon (Suppl.) ☐	Mme Morin ☐		
Mme Le Verge (Suppl.) ☑			
Mme Poisson (Suppl.) ☐	IEN		
Mme Préveaux (Suppl.) ☑	Mme Jussaume ☐		
M. Thomassin (Suppl.) ☑			

Ordre du jour

- 1– Élections des représentants de parents d'élèves, composition du conseil d'école
- 2– Approbation du dernier procès verbal
- 3– Règlement intérieur
- 4– Effectifs / répartition pour l'année 2015/2016
- 5– Travaux (bilan et à venir) et sécurité
- 6– Projets pour l'année scolaire
- 7– Point sur les activités périscolaires (TAP)

1- Élections des représentants de parents d'élèves, composition du conseil d'école

★ Ouverture de séance, tour de table

- Présentation des parents élus
- Présentation Mme Dilet (DDEN, Délégué départemental de l'Éducation nationale)
- Présentation de M. Melin et M. Praud, représentant respectivement le Sivos et la Mairie de Neuville.
- Présentation de l'équipe pédagogique :

M. Rolland directeur de l'école a été remplacé par M. Wolff. L'équipe est donc la suivante :

Mme Lamoureux: PS-MS (ATSEM Mme Brigitte Papon)

Mme Hamon : MS-GS (ATSEM Mme Laurence Dousset)

Mme Maury : GS-CP (ATSEM Mme Magali Bardin)

Mme Egal : CP-CE1

Mme Brunet : CE1-CE2
M. Wolff et M. Morin (le lundi) : CE2-CM1
Mme Dreulle : CM2

Le contrat d'aide à la direction de Mme Gameiro s'est terminé le 14 octobre. Ce contrat n'est à ce jour pas renouvelé. M. Wolff va participer au recrutement d'une aide à la vie scolaire le lundi 9 novembre.

- Le RASED, réseau d'aide de Neuville, est composé de Mme Lafontaine (psychologue scolaire) et de Mme Bugeaud. (Maîtresse E, aide à dominante pédagogique). Il n'y a pas de maître G (aide à dominante rééducative).

★ **Élections des représentants de parents d'élèves**

La participation est de 161 votants, ce qui représente un taux de 65,2 % de votants, en forte hausse par rapport à l'année dernière (54,6%). Le nombre de bulletins nuls (consignes de vote non respectées) est de 22. La notice de vote sera revue l'année prochaine afin d'éviter ce nombre trop élevé.

Les 14 parents qui se sont présentés ont été élus.

M. Wolff se félicite de cette participation qui témoigne de l'intérêt porté par les parents d'élèves à l'école. Le directeur remercie également les parents volontaires pour la mise sous pli et le dépouillement.

★ **Composition et rôle du conseil d'école**

Le conseil d'école est régi par le décret n° 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires.

Le conseil d'école est composé du directeur de l'école (président), des maîtres de l'école, d'un représentant du RASED, du maire et du conseiller municipal chargé des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves, du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles (Mme Josseline Dilet). Le conseil se réunit au moins une fois par trimestre.

Le conseil d'école adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

Participants avec voix consultative : ils peuvent assister aux séances du conseil d'école pour certaines affaires. Ils sont invités par le président, après avis du conseil. Il s'agit :

- de tous les maîtres du réseau d'aides spécialisées ;
- du médecin, de l'infirmière et de l'assistante sociale de l'Éducation Nationale ;
- des personnels médicaux ou paramédicaux participant à des actions d'intégration d'élèves handicapés ;
- des intervenants extérieurs tels que les professeurs de l'école de musique ainsi que les représentants des activités périscolaires pour les questions relatives à leurs activités en relation avec la vie de l'école ;
- du président qui, après avis du conseil d'école, peut inviter une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour ;

Remarque : les suppléants des représentants de parents d'élèves peuvent également assister aux séances du conseil d'école, mais ne prennent pas part aux votes éventuels.

Compétences du conseil d'école : le conseil d'école, sur proposition du directeur d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école ;
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire ;
- dans le cadre du projet d'école, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.
- statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école. En fonction de ses éléments, le conseil adopte le projet d'école.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.

- est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des périodes d'ouverture de l'école.
- donne une information sur les principes de choix de manuels scolaires ou de matériel pédagogique divers, et sur l'organisation des aides spécialisées.

2- Approbation du dernier procès-verbal

Le procès-verbal du dernier conseil d'école est approuvé.

3- Règlement intérieur

Le règlement intérieur préalablement envoyé est discuté. Des modifications (clarifications et ajustements) sont apportées.

En particulier, le paragraphe concernant l'interdiction de toutes les cartes type « Pokémon » (§4.4) a été conservé après débat. Il est signalé que cette interdiction ne concerne pas les élèves lors du temps de garderie et de la pause méridienne. M. Gelin propose d'uniformiser les règles entre le Sivos et les écoles. Cela passe par une concertation avec les autres écoles de Neuville, en particulier dans ce cas, avec l'école Jules Ferry.

Le règlement intérieur, modifié selon les remarques du Conseil d'école, est adopté.

4- Effectifs, répartition

Les effectifs sont relativement stables par rapport à l'année scolaire précédente.

L'école comprend à ce jour 175 élèves répartis comme suit :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
PS-MS C. Lamoureux	18	8							26
MS-GS L. Hamon		14	11						25
GS-CP C. Maury			11	13					24
CP-CE1 G. Egal				7	19				26
CE1-CE2 V. Brunet					11	14			25
CE2-CM1 N. Wolff						8	18		26
CM2 S. Dreulle								23	23
	18	22	22	20	30	22	18	23	175

Il est à noter encore trois nouvelles inscriptions pendant les vacances de la Toussaint. Le directeur a également été contacté pour trois demandes d'inscription supplémentaire dont deux en Pré Petite Section pour une rentrée en janvier. En concordance avec le règlement intérieur, il est décidé de ne pas faire de rentrée en janvier.

À la rentrée 2016, 23 élèves de Petite Section sont à ce jour répertoriés.

5- Travaux (bilan et à venir) et sécurité

★ Travaux

- Travaux d'été : le sol du hall de la maternelle a été restauré : un lino a été posé.
- Le câblage informatique a été rénové pendant les vacances de la Toussaint. Il est opérationnel sur l'ensemble des classes. Le câblage des baies de brassage de la salle de réunion et de la garderie reste à faire.

L'objectif est de relier tous les PC de l'école à un serveur central qui sera situé dans le hall de la maternelle. Le Sivos a prévu d'utiliser vingt PC provenant du Crédit Agricole et du CHU. Ces PC fonctionneront alors en « client léger », la puissance nécessaire étant dévolue au serveur. L'installation du serveur et des nouveaux PC sera effectuée par Vienne Services en janvier. Une réunion de présentation est à planifier.

Une remarque a été formulée par les enseignants concernant la propreté des classes suite aux travaux. M. Gelin est au courant du problème et assure avoir fait son possible pour que le ménage soit effectué.

- Travaux prévus en 2016. M. Gelin annonce les travaux suivants :
 - installation de casiers dans la garderie et la salle d'étude ;
 - rénovation du mur dégradé à l'entrée de la maternelle ;

- remplacement des stores de la classe de Mme Maury ;
- installation de cloisons de séparation entre les urinoirs des toilettes de la maternelle ;
- insonorisation du plafond de la salle de motricité ;
- rénovation de la peinture de la future bibliothèque (qui sera installée dans l'ancienne garderie) ;
- changement des tapis des entrées (bâtiment principal et classes) ;
- goudronnage pour accès au parking vélos ;
- changement d'un grillage et portail côté Algeco ;
- mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) des bâtiments de l'école. Une réunion traitant des travaux à réaliser est planifiée le 12 novembre.

Remarque : M. Gelin indique que le budget dévolu à l'achat d'une table de ping-pong extérieure (achat prévu en 2015) a été supprimé.

★ Sécurité

- Alerte incendie : un premier exercice a été réalisé début novembre. Tous les boîtiers d'alarme se sont déclenchés et le regroupement des élèves s'est effectué sans problème. L'alerte incendie a été donnée à 14h55. Des élèves étaient encore à la sieste, ce qui explique la durée de 3 minutes et 7 secondes observées.
- Les plans d'évacuation de l'école sont obsolètes. Leur mise à jour a été demandée par le Sivos : l'entreprise en charge de la réalisation de ces plans doit les remettre fin novembre.

6- Présentation des projets et sorties de l'année (validée à ce jour)

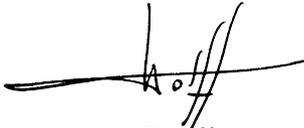
- École et cinéma : 5 classes de l'école participent à ce projet. Il est prévu 3 séances de cinéma dans l'année. La première a eu lieu courant octobre.
- Cyclisme (classes de Mme Dreulle et de M. Wolff) : cette activité a déjà permis aux deux classes de se rendre au cinéma de Neuville sans utiliser de transport scolaire. Ce sera également le cas pour les autres séances et pour les trajets à la médiathèque de Neuville. Une sortie plus longue sera organisée en fin d'année.
- Arbre de la laïcité : un projet ayant pour thème la laïcité est mené conjointement par la classe de CM2 et une classe de 6° du collège de Neuville. Un arbre sera planté le 9 décembre et les élèves présenteront une fresque. Un échange est prévu le 7 décembre au collège.
- Semaine du livre : notre partenaire (l'Improbable librairie) viendra exposer des livres du 23 au 27 novembre dans la salle de réunion. Les classes s'y rendront tour à tour dans la semaine. Des achats par les parents seront possibles le vendredi 27.
- Bibliothèque : le Sivos met à disposition de l'école Ambre Létang pour deux demies journées par semaine afin de mettre en place une bibliothèque. Le lieu retenu est l'ancienne garderie. L'école a déjà accès à une application internet (via un abonnement annuel) permettant la gestion des livres de l'école. La saisie de tous ces livres est un travail très important qui s'effectuera durant une bonne partie de l'année scolaire.
- Médiathèque : dix créneaux dans l'année vont permettre de mettre au point des projets avec l'équipe de la médiathèque de Neuville.
- Échange avec une autre école : la classe de M. Wolff va mener des projets communs avec une classe de l'école Jules Ferry de Neuville. Un des objectifs est de comprendre et d'utiliser différents médias de communication.
- Jardinage : un projet pédagogique intitulé : « Mon jardin, un havre de biodiversité » est à l'étude avec un intervenant de la LPO pour les classes de maternelle et GS-CP.
- Natation : les élèves de CE1 se rendront à la piscine de Neuville (les dates seront précisées courant 2016).

M. Wolff rappelle que ces sorties scolaires sont possibles grâce au budget accordé par la Mairie mais également grâce à l'investissement des parents de l'APE qui permet la récolte de fonds via un nombre important d'actions.

7- Point sur les activités périscolaires (TAP)

- Les activités viennent de démarrer (rentrée des vacances de la Toussaint).
- Tous les élèves à partir de la GS ont été invités à s'inscrire. Sur un effectif de 135 élèves, 131 participent aux activités. Des enfants qui n'y participaient pas l'année dernière y participent cette année.
- Les élèves ont une activité par semaine parmi les activités suivantes : volley, relaxation, loisirs créatifs, photo, expression corporelle, jeux (de construction et de société). Le premier retour des élèves est très positif.
- L'intervenante prévue pour les activités de relaxation s'est malheureusement cassée le pied. Mme Létang a réussi en un temps record à trouver une solution de remplacement : l'intervenante en charge des jeux prendra le créneau le temps nécessaire.
- Les tableaux d'activités ont été distribués aux élèves. Afin de permettre à chacun de bénéficier du même nombre d'activités, des évolutions pourront intervenir sur le planning (les périodes 1 et 2 étant stabilisées).

Clôture du conseil à 20h40



N. Wolff

Directeur de l'école primaire de Bellefois